

insieme-Genève

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes avec une déficience mentale



Vente des cœurs en chocolat

Samedi 8 octobre 2011, sur le stand de Chêne-Bourg, une équipe de responsables et moniteurs des séjours de vacances.

Assurance invalidité

Révision 6b de la LAI

Dans son message de mai relatif à la révision 6b de la LAI, le Conseil fédéral a revu ses objectifs d'économies à la baisse par rapport aux propositions formulées lors de la consultation. Dans les grandes lignes, la palette de mesures censées réduire les prestations n'a pas changé. Certaines propositions ont toutefois été atténuées.

Ces mesures sont censées permettre de rééquilibrer les comptes de l'AI d'ici à 2018, lorsque le financement additionnel (TVA) expirera. De plus, il est question d'éponger les dettes actuelles de 15 milliards de francs par la suppression définitive de prestations. Et ce, même si d'après les calculs les plus récents de l'OFAS, les mesures de la révision 6a de la LAI qui sont d'ores et déjà effectives permettront non seulement d'équilibrer les comptes de l'AI à partir de 2019, mais même de dégager un excédent.

La DOK (Conférence des organisations faîtières de l'aide privée aux personnes handicapées) reste d'avis qu'il faut rejeter le projet, et elle a aussi défendu ce point de vue en août lors d'une première audition de la commission sociale du Conseil des Etats.

Pour la poursuite de la campagne contre la révision 6b de la LAI, les organisations pour personnes handicapées ont fondé l'association «Non au démantèlement de l'AI». insieme est devenue membre de soutien de cette association.

Source: insieme Suisse www.insieme.ch

Pétition «Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés»

C'est forte de plus de 107'000 signatures que la pétition «Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés» a été déposée le 12 septembre 2011. insieme Suisse et les associations pétitionnaires (Pro-Cap et Cerebral Suisse) exigent du Conseil fédéral qu'il garantisse une formation professionnelle à tous les jeunes handicapés, également aux jeunes souffrant d'un handicap lourd qui, plus tard, ne gagneront peut-être pas beaucoup ou travailleront dans un atelier protégé. insieme Suisse attend du Conseil fédéral qu'il change de cap.

Début novembre les associations pétitionnaires ont été informées par le Conseil fédéral que le niveau requis pour l'admission des élèves en formation ne sera pas relevé comme prévu au départ par le projet. Une bonne nouvelle à relativiser du fait que le Conseil fédéral met toujours en avant l'amélioration de l'intégration sur le marché primaire du travail. Le risque, qu'à l'avenir les jeunes ne bénéficient que d'une année de formation au lieu de deux, reste donc d'actualité. Un autre effet positif est la mise en place d'un groupe de travail chargé de traiter les questions de l'insertion sur le marché primaire du travail et de la préparation à une activité en cadre protégé. Ce groupe de travail sera composé des représentants des offices AI, de l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT), de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et des ateliers de formation. Les organisations de personnes handicapées pétitionnaires ont également été invitées à faire partie de ce groupe de travail. Les associations de parents et de proches vont donc continuer activement à défendre les intérêts de ces jeunes. A suivre.

Source: insieme Suisse www.insieme.ch

Diagnostic préimplantatoire

Pour fêter ses 70 années d'existence, Pro Infirmis Vaud a organisé le 30 août dernier un colloque ayant pour thème: «handicap et diagnostic à l'aube de la vie: espoir ou dérive?». Ce fut l'occasion, à travers les présentations et témoignages d'une douzaine d'intervenants, médecins, professionnels ou parents, d'avoir un éclairage complet sur la question du diagnostic préimplantatoire et de ses enjeux éthiques. Vous trouverez plus de détails sur cette journée sur le site de Pro Infirmis Vaud. Les actes du colloque seront publiés d'ici fin 2011 aux éditions Médecine et Hygiène; l'ouvrage sera en consultation au secrétariat de l'association début 2012.

www.proinfirmis.ch/fr/offres-cantonaux/vaud.html

6^{ème} révision de la LAI, déjà des changements à Genève au 1^{er} janvier 2012

Avec la révision 6a de la loi fédérale sur l'assurance invalidité, des modifications vont avoir lieu en janvier prochain. L'une concernera la réinsertion professionnelle et la seconde, qui nous intéresse plus particulièrement, concerne directement les finances attribuées aux personnes handicapées pour leur quotidien, soit:

- la mise en place de la contribution d'assistance
- la suppression de l'allocation pour impotent et la contribution aux frais de pension pour mineurs
- la diminution de moitié de l'allocation pour impotent pour les personnes adultes résidant dans des institutions.

La mise en place de la contribution d'assistance permettant à nombre de personnes handicapées de pouvoir engager des personnes compétentes à domicile a un coût et, de ce fait, certains membres du parlement fédéral ne souhaitant pas augmenter les dépenses de l'assurance invalidité, ont décidé de supprimer l'allocation pour impotent pour les mineurs en institution et de réduire de moitié celle pour les adultes résidant dans un établissement pour personnes handicapées. Il reste à préciser qu'en principe la contribution d'assistance est octroyée à une personne pouvant vivre de façon autonome et doit en toute logique être refusée à un assuré majeur dont l'exercice des droits civils est limité. Le projet prévoit que ce dernier peut y prétendre lorsque l'une des conditions suivantes est remplie par l'assuré, à savoir s'il:

1. tient son propre ménage, ou
2. suit une formation professionnelle sur le marché ordinaire de l'emploi, ou une formation de degré secondaire supérieur ou tertiaire, ou
3. exerce une activité professionnelle sur le marché ordinaire de l'emploi, ou encore
4. a bénéficié, lorsqu'il était mineur, de la contribution d'assistance en raison du versement d'un supplément pour soins intenses, couvrant les besoins en soins et en surveillance à raison d'au moins six heures par jour et prétend encore

à la contribution d'assistance au jour de sa majorité. Si la contribution d'assistance cesse d'être octroyée à la majorité de l'assuré, ce dernier ne peut plus faire valoir cette condition.

Le choix des conditions posées montre bien le but visé.

Les incidences vont être conséquentes principalement pour les institutions, qui dans un contexte économique déjà défavorable, vont perdre une partie de cette allocation actuellement facturée dans son entièreté lorsque la personne est présente. Pour les mineurs, la contribution aux frais de pension est déjà prise en charge par le canton depuis 2008 et l'allocation pour impotent devra l'être aussi. Concernant les institutions pour adultes, le canton de Genève ne semble pas vouloir entrer en matière pour assumer ce manque à gagner pour les institutions genevoises alors que dans le message du Conseil fédéral relatif à la modification de la loi fédérale sur l'assurance invalidité (6^{ème} révision, premier volet), il est bien précisé que «pour les résidents bénéficiant d'une allocation pour impotent et des prestations complémentaires, l'augmentation des prestations complémentaires viendra, dans leur cas, compenser la réduction de l'allocation pour impotent et que cette part est entièrement financée par les cantons en référence l'article 13, alinéa 2 de la loi sur les prestations complémentaires (LPC)».

Pour les personnes handicapées adultes qui seront absentes de l'institution durant plus de 15 nuits sur un même mois, elles pourront toujours bénéficier, selon la jurisprudence, du doublement de l'allocation pour impotent pour cette période.

insieme-Genève s'inquiète et craint que les institutions réduisent les activités de loisirs et d'autres types de prestations. Nous comptons vraiment sur vous, membres parents, pour nous relayer vos observations et être très attentifs à ce qui se passe pour vos fils/filles.

Nouveau droit des tutelles

Son entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2013. A Genève, un groupe de travail a été mandaté pour le Conseil d'Etat pour faire des propositions en lien avec la mise en œuvre de ce nouveau droit.

insieme Suisse a déjà été très impliquée dans sa mise en place pour défendre les intérêts des personnes vivant avec une déficience intellectuelle (avec ou sans troubles associés). Les modifications principales apportées sur des sujets essentiels sont les suivantes: la souplesse des mesures, l'autorité interdisciplinaire (article 440), l'autodétermination et la place accordée aux proches des personnes.

insieme-Genève souhaite poursuivre le travail pour la mise en place de ce nouveau droit dans notre canton. Lors de notre audition devant le groupe de travail en octobre dernier, nous avons mentionné notre intérêt à être associés à la réflexion et à pouvoir nous exprimer avant la mise en place définitive des projets.

Nous vous présenterons plus en détails dans notre feuille d'infos de mars 2012 les changements effectués et les souhaits exprimés au groupe de travail genevois.

Pour en savoir plus: <http://www.insieme.ch/fr/engagement-politique/la-protection-de-ladulte/le-nouveau-droit/>

Présentation des prestations AI

Soirée du 16 novembre 2011 pour les membres d'insieme-Genève. Une cinquantaine de membres de l'association ont assisté à cette soirée. Les représentants de l'Office cantonal genevois de l'assurance invalidité, M. Garda, chef de division de l'office cantonal des assurances sociales, Mme Queisos, responsable de service et Mmes Borcard et Malonga, infirmières, ont fait une présentation claire et concrète concernant l'allocation pour impotent, les prestations allouées et la partie 6a de la révision de la LAI. Cette intervention a suscité de nombreuses questions et permis des échanges constructifs. Le souhait de l'Office AI genevois étant d'établir une relation de collaboration avec les différents partenaires et les assurés.

Vous trouverez cette présentation dans son intégralité sur notre site www.insieme-ge.ch

Séjours de vacances

Bilan des séjours d'été

Après le temps de l'organisation et le partage du «vivre ensemble» au cours des séjours d'été, sonne l'heure des bilans! Le 24 septembre dernier, comme chaque année, les responsables ainsi que les membres de la commission des séjours se sont retrouvés pour faire le bilan des séjours de vacances 2011. Ce moment convivial est une source d'échanges, de remises en question et de réflexions au sujet de l'accompagnement des vacanciers, du travail réalisé et des difficultés rencontrées par les équipes. L'objectif est d'apporter les améliorations nécessaires pour répondre toujours au plus près des besoins des vacanciers durant ces moments de vacances et de détente.

La formation des équipes et des nouveaux responsables a été développée cette année. Un projet tout particulier s'est mis en place avec 3 moniteurs intéressés à prendre la responsabilité d'un séjour en 2012 qui ont pu effectuer un stage à cette fonction au sein d'un séjour. Sous la responsabilité d'un responsable, ils ont pu s'exercer, se questionner et prendre conscience des tâches inhérentes à cette fonction en s'appuyant sur l'expérience de leurs pairs. Les aspects liés à l'accompagnement des vacanciers, à la dynamique d'équipe et à la gestion des traitements médicamenteux ont été des éléments prioritaires. Ces 3 stagiaires ont vécu cette expérience comme complément essentiel à leur parcours de moniteur et se sentent prêts à se lancer dans l'aventure l'année prochaine. Nous avons également profité de cette séance pour remercier tout particulièrement Joëlle Dangeard et Djamel Belarouci qui, après respectivement 10 et 15 ans d'engagement fidèle, s'en vont vers d'autres horizons!

20 ans de collaboration avec insieme-Genève

Le samedi 8 octobre 2011, pour faire suite à la journée de vente de cœurs en chocolat, les membres du comité, les membres parents, toute l'équipe du secrétariat, un bon nombre de responsables, moniteurs des séjours de vacances et d'anciens collègues, et des proches se sont donnés le mot pour faire une surprise festive à Céline Laidevant pour ses 20 ans de collaboration avec insieme-Genève.

Un grand merci à vous tous.

Effectivement le 1^{er} octobre 1991, me voilà engagée comme coordinatrice des séjours de vacances par l'APMH, sans savoir que quelques 20 années plus tard, j'y serais toujours en tant que co-secrétaire générale fidèle à insieme.

A vous tous, parents qui luttez au quotidien pour que vos fils/ filles puissent vivre dans le respect et la dignité, amis toujours présents, et collègues défendant les valeurs de l'association dans le travail quotidien, je vous dis: merci. Je sais maintenant que le combat est incessant et que ce que l'on considère comme acquis ne l'est bien souvent pas. Je vous remercie de la confiance sans faille que vous m'avez témoignée et des moments de votre vie que vous avez bien voulu partager tout au long de ces années. A plusieurs reprises, dans le cadre du conseil aux familles, j'aurais souhaité être une petite fée capable d'un coup de baguette magique de trouver une solution adaptée à chacun. Mais voilà! Sans découragement, je reste convaincue qu'ensemble nous pourrions encore relever de nombreux défis pour ces personnes qui nous sont chères!

Céline Laidevant

Témoignage

«Nos différences sont immenses
Mais dans la diversité naît la beauté
La peur et la gêne sont humaines
Mais l'intolérance n'est qu'ignorance
Et l'à priori, une fermeture d'esprit
Qui nous aveugle, nous emprisonne, nous isole, nous détruit
A nous de faire le pas pour les comprendre
Tendons-leur la main, ils sauront la prendre
Donner de ma personne j'y ai cru
Mais au final c'est moi qui ai le plus reçu».

Mathis Medrano, moniteur

Vente des cœurs en chocolat, bilan



Le 8 octobre dernier, malgré un temps pluvieux, vous avez été plus de 120 bénévoles sur 22 stands à vous mobiliser pour cette journée de solidarité. Grâce à vous, nous avons pu récolter environ CHF 28'000.-. Les responsables et moniteurs des séjours de vacances étaient fortement représentés. Durant la semaine du 26 au 29 septembre 2011, une vingtaine de bénévoles ont vendu quelques CHF 10'000.- de cœurs dans les 9 organisations internationales qui ont eu la gentillesse de nous accueillir. Grâce à votre courage, votre volonté et votre investissement, cette vente a remporté un vif succès. Nous profitons de ces lignes pour vous réitérer à vous tous, parents, proches, moniteurs, responsables et cuisiniers des séjours de vacances, scouts hispaniques, pharmacies, écoles et entreprises, notre reconnaissance et nos chaleureux remerciements pour votre fidèle soutien.

Fête d'insieme-Genève

Samedi 19 novembre 2011, 80 personnes se sont retrouvées à la salle du Môle pour la fête annuelle d'insieme-Genève, tant attendue par certains. Quel plaisir, à peine arrivé, de se retrouver sur la piste de danse, d'aller à la rencontre des autres, de chanter tous en cœur des airs de variété accompagnés par le groupe Abysses! Et puis de savourer tous ces bons petits plats concoctés par chacun spécialement pour l'occasion! Merci à tous les participants pour avoir fait de cette fête une bien belle soirée.



Cédric Gentina – «Ne t'en fais pas, je vais bien»



«J'aime que ma vie donne à réfléchir» aime dire Cédric Gentina.

Comment le handicap survenu à sa naissance interroge-t-il son entourage? A-t-il une signification pour chacun? Des témoignages illustrant ce regard extérieur et interrogatif forment le contrepoint de son propre témoignage en lui donnant une densité plus grande.

Un événement est encore intervenu dans sa vie: la brusque mort de Colette, sa mère. Elle jouait un rôle considérable dans son accompagnement. Là encore, comment donner sens au destin? Par sa volonté de bâtir son avenir, envers et contre tout, Cédric rend hommage à tout ce qu'elle lui a donné. Elle justifie le titre, prolongement de son dialogue intérieur avec elle «Ne t'en fais pas, je vais bien». Paroles de confiance adressées à chacun au cœur de nos fragilités.

Cédric Gentina, infirme moteur cérébral, n'a connu et ne connaît que la position assise ou couchée. Il habite actuellement entre la Haute-Savoie et Genève. «Ne t'en fais pas, je vais bien» est son deuxième livre d'entretiens après «Une vie qui roule» paru en 2001.

Un exemplaire est à votre disposition en prêt au secrétariat.

Aigues-Vertes: le livre du 50^{ème}



Cet ouvrage retrace 50 ans d'histoire au Village d'Aigues-Vertes. Les plus beaux moments en images et, en 2^{ème} de couverture, le DVD «le Film d'Aigues-Vertes».

Commandez sans plus attendre!

Prix minimum CHF 30.-

Prix de soutien CHF 50.-

Administration Aigues-Vertes

29 rte de Chèvres

1233 Bernex

Tél. 022 555 85 00.

Un exemplaire est également à votre disposition en prêt au secrétariat d'insieme-ge.

Impressum

Feuille d'infos insiame-Genève n°24

Tirage: 2000 exemplaires

Parution trimestrielle

Exemplaire gratuit sur demande

Editeur: insiame-Genève

Rue de la Gabelle 7

1227 Carouge

Tél. 022 343 17 20 - fax 022 343 17 28

www.insieme-ge.ch

Comité de rédaction:

Eliane Benzieng

Virginie Gorgerat

Céline Laidevant

Nathalie Lluch

Françoise Megevand

Anne-Michèle Stupf

Graphisme: www.bdelfolie.ch

Imprimerie: Imprimerie genevoise SA

Prochaine parution: mars 2012

Cotisations pour 2012

Membre parent et ami: CHF 60.-

Membre soutien: CHF 30.-

CCP: 12-12895-9



Agenda

Fermeture du secrétariat du vendredi 23 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 inclus.

Lundi 16 janvier 2012 de 20h00 à 22h00

Cours gratuit: les émotions chez les personnes atteintes d'autisme

Organisé par Autisme Genève, dispensé par Mme Evelyne Thommen, docteur en psychologie et professeure.

Aula de l'Ecole de Liotard, rue Liotard 66 – 1203 Genève.

Inscriptions: Autisme Genève – rue des Pavillons 4

1205 Genève ou par email: secretariat@autisme-ge.ch

Lundi 6 février 2012 de 20h00 à 22h00

Cours gratuit: les outils pédagogiques Montessori au service des enfants avec TSA (avec ou sans déficience intellectuelle)?

Organisé par Autisme Genève, dispensé par Mme Lydie Laurent, enseignante spécialisée et maman d'un enfant avec autisme.

Aula de l'Ecole de Liotard, rue Liotard 66 – 1203 Genève.

Inscriptions: Autisme Genève – rue des Pavillons 4

1205 Genève ou par email: secretariat@autisme-ge.ch

Vendredi 24 février

Carnaval d'insieme-Genève

Salle du Môle, rue du Môle 21 – 1201 Genève.

Invitation et informations à venir.

Lundi 5 mars 2012 de 20h00 à 22h00

Cours gratuit: le partenariat parents – professionnels: les éléments d'une étude à Genève.

Organisé par Autisme Genève, dispensé par Mmes Valérie Bravo, éducatrice spécialisée et Brigitte Cartier-Nelles, psychologue spécialisée en autisme et formatrice agréée par le programme TEACCH Caroline du Nord, USA.

Aula de l'Ecole de Liotard, rue Liotard 66 – 1203 Genève.

Inscriptions: Autisme Genève – rue des Pavillons 4

1205 Genève ou par email: secretariat@autisme-ge.ch



**Le comité et toute l'équipe
du secrétariat d'insieme-Genève vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année et espèrent
que 2012 vous apportera bonheur et santé.**



Des timbres spéciaux!

La Poste suisse a décidé de rendre hommage aux artistes avec un handicap en publiant une série de timbres à partir d'œuvres d'artistes concernés. 4 artistes avec un handicap ont été invités par la Poste afin de créer une œuvre.

La série s'appelle «Artistes handicapés» et les timbres sont disponibles depuis le 9 septembre.

<https://sso.post.ch/shops/fr/PhilaShop>